

LOCALE

Le chantier du Doumergal inauguré

🕒 3 min



Après des mois de travaux, le chantier hors norme du Doumergal a été inauguré, début décembre, sans le traditionnel ruban tricolore, mais en chaussures de rando pour une bonne dose d'oxygène partagée.

Les élus, les représentants de l'État, les associations et les entreprises ont gravi la nouvelle piste caillouteuse du bois des Fanges menant au nouvel enrochement soutenant le pied de la décharge. Une montée collective symbolique comme le fut ce chantier. Chacun s'accordant à reconnaître le mérite de tous. Le président du syndicat des rivières de la Haute Vallée, Pierre Bardiès expliquait non sans humour, comment il avait fallu faire son chemin à coups d'épaule lors de la première visite sur les lieux.

Le sous-préfet de Limoux, Éric Laffargue, saluait d'ailleurs : « Un ouvrage d'art emblématique d'un territoire après une mise en danger de la biodiversité lors d'un évènement écologique majeur ». Jacques Galy, le maire de Lapradelle-Puilaurens, avec sa verve habituelle a décrit les guirlandes d'ordures en tout

genre qui avaient pris possession du cours d'eau et de ses environs. Il estimait que cette catastrophe écologique avait permis à tous « d'ouvrir les yeux sur une époque révolue. Cette décharge sauvage datant du siècle dernier était fréquentée par tous. Heureusement, nous vivons dans un autre temps et l'on ne met plus la poussière sous le tapis d'où ce grand chantier ». La présidente du conseil départemental Hélène Sandragné trouvait la bonne formule en reconnaissant la mise en commun de toutes les volontés : « Chacun à sa place, de là où il était, s'est engagé après cette catastrophe écologique majeure. Nous avons su ensemble tous nous mobiliser et faire face ». Une volonté commune exemplaire saluée par le président des Pyrénées audoises Francis Savy qui en profitait pour remercier la solidarité intercommunale et la réactivité de Pierre Bardiès, président du syndicat mixte d'aménagement hydraulique de la Haute Vallée (Smah) et du Covaldem.

Si aujourd'hui le Doumergal se faufile sans encombre dans la forêt des Fanges pour aller se jeter tranquillement dans le fleuve Aude, il n'en a pas toujours été ainsi. À la suite de la tempête Gloria en janvier 2020, le ruisseau avait mis au jour une ancienne décharge tombant à pic dans le cours d'eau. Cette dernière en partie éventrée par l'eau en furie avait laissé s'échapper une importante quantité de déchets dans le lit et sur les rives du Doumergal sur plusieurs centaines de mètres entre Lapradelle-Puilaurens et Saint-Martin-Lys.

Des travaux nécessaires

Si la nécessité exigeait des travaux de nettoyage et de récupération des ordures, il fallait avant tout accéder au ruisseau en ouvrant des pistes forestières. Cette double mission était confiée au Smah présidé par Pierre Bardiès et à la Communauté de communes des Pyrénées audoises dirigée par Francis Savy. Le premier a restauré le milieu aquatique et rétabli son écoulement en enlevant les déchets et en ouvrant les pistes forestières nécessaires. À charge pour la CDC de conforter le pied de la décharge.

Déclarée d'intérêt général, la feuille de route du syndicat des rivières a été longue et les travaux à réaliser complexes. En plus d'évacuer les déchets dans les règles de l'art et de les confier au Covaldem 11. Il fallait dans le cadre de la restauration du milieu aquatique nettoyer et purger le cours d'eau, ses berges, rétablir le Doumergal dans son lit d'origine, revégétaliser les berges avec une remise à ciel ouvert, restaurer les zones naturelles d'expansion des crues. Reprendre les fossés existants et les curer. Réaliser des passages à gué avec les matériaux trouvés sur site.

La facture du chantier réalisé par le syndicat des rivières s'élève à 620 000 € HT, État 50 %, Région 15 %, Département 22,5 %, Smah 12,5 %. La partie intercommunale des Pyrénées audoises s'élève à 414 000 € HT, État 50 %, Département 15 %, 35 % à l'interco et aux communes de Lapradelle-Puilaurens, Axat, et Saint-Martin-Lys. Globalement une opération qui représente donc plus d'1 millions d'euros.

Un ouvrage d'art emblématique d'un territoire.